

6. Constitution de la famille et interactions avec les trajectoires d'activité au sein du mariage

« La compatibilité entre activité féminine et vie familiale n'est pas naturellement impossible, elle est socialement difficile » (Commaille, 1993, p. 112)

6.1 Emploi féminin et famille : deux faces d'une même pièce ?

Le chapitre précédent a dessiné un panorama nuancé des trajectoires familiales et professionnelles des femmes durant le baby-boom en Suisse. Malgré la forte standardisation des parcours féminins conforme à la diffusion du modèle traditionnel du mariage et de la maternité, l'activité rémunérée n'a pas été absente des trajectoires féminines. Cette analyse exploratoire sur l'ensemble de la période féconde ouvre ainsi des pistes de réflexions quant aux facteurs ayant influencé les comportements familiaux des femmes durant cette période, notamment en ce qui concerne l'interrelation marquée avec la vie professionnelle.

Les liens existant entre l'emploi féminin et la constitution de la famille ont été théorisés essentiellement à partir du moment où la littérature s'est penchée sur les causes de la seconde transition démographique. Parmi les nombreuses études qui se sont attelées à comprendre les causes du déclin de la fécondité en œuvre à partir du milieu des années 1960, nombre d'entre elles ont considéré l'activité féminine comme l'une des variables explicatives. Les résultats ont mis au jour une relation inverse entre cette dernière et la fécondité au niveau individuel : une fécondité réduite entraînerait une augmentation de la présence des femmes sur le marché de l'emploi et inversement, un accroissement de l'activité provoquerait une diminution de la fécondité (Bernhardt, 1993; Kempeneers & Lelièvre, 1991; Kempeneers, 1985). Si l'existence de ce lien est avérée dans la littérature, le sens de la causalité n'est en revanche pas évident (Bernardi, 2003; Brewster & Rindfuss, 2000; Bernhardt, 1993; Felmlée,

1993; Kempeneers, 1985; Cramer, 1980) : les femmes ont-elles réduit leur nombre d'enfants dans le but de travailler davantage ou, au contraire, une descendance moins nombreuse leur a-t-elle permis d'exercer une activité ? A ces causalités inverses s'ajoute également la possible existence d'une influence réciproque entre emploi et fécondité, ou que chacun de ces deux domaines soient influés par une combinaison d'autres facteurs (Huinink & Feldhaus, 2009; Brewster & Rindfuss, 2000).

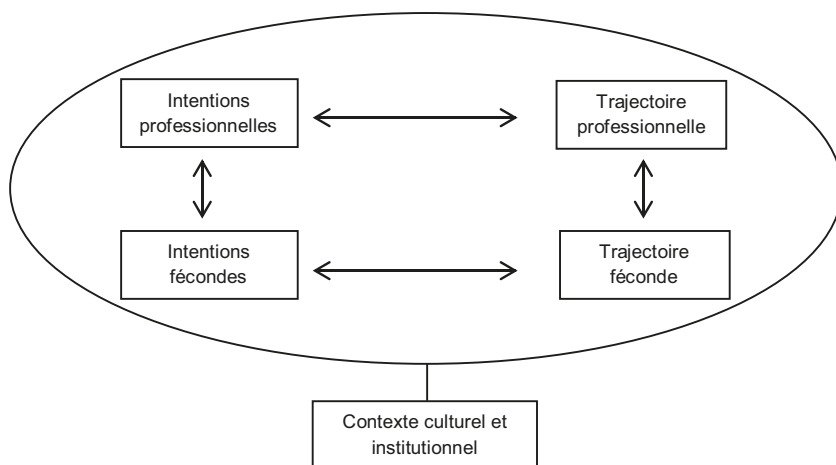
Dès 1967, Stycos et Weller (1967) ont ainsi supposé que le sens de la causalité dépendait du contexte social et de la disponibilité des moyens contractifs. De cette façon, dans une société comme celle d'après la Seconde Guerre mondiale où les rôles maternel et professionnel étaient présentés comme incompatibles, la présence des femmes sur le marché du travail aurait dépendu de l'accès à des contraceptifs efficaces : leur disponibilité induisant la possibilité pour les femmes de choisir laquelle des deux sphères privilégier alors que leur absence aurait pour conséquence une subordination des carrières professionnelles à la fécondité. Le sens de la causalité a également été envisagé comme évolutif au fil d'une même trajectoire (Cramer, 1980). Dans cette optique, l'arrivée d'un enfant influencerait la trajectoire professionnelle à court terme alors qu'à plus long terme la tendance pourrait s'inverser ; la constitution d'une famille accroissant la charge financière pesant sur les parents ou les femmes ressentant le besoin de se réaliser en dehors du foyer une fois que les enfants ont grandi, auraient alors pu devenir des incitatifs à une reprise d'emploi (Bernhardt, 1993).

Si les effets négatifs des événements familiaux sur les trajectoires d'activités sont bien documentés, les désavantages de l'exercice d'un emploi sur la fécondité semblent plus contestés (Bernhardt, 1993). La principale incertitude réside dans le fait que les recherches peinent à démêler l'effet actuel de l'exercice d'un emploi de celui résultant des intentions professionnelles futures. Or ces intentions individuelles sont difficilement mesurables et surtout évoluent au fil du temps. Ni Bhrolcháin (1986a, 1986b) a montré par exemple que l'anticipation d'un futur emploi dans l'Angleterre d'après 1945 aurait pu mener certaines mères à un raccourcissement des intervalles intergénéraliques.

En résumé, à l'influence mutuelle existant entre les trajectoires professionnelles et fécondes s'ajoute une interrelation entre les intentions individuelles propres à ces deux types de trajectoires. En outre, en considérant la dimension temporelle dans laquelle s'inscrit l'individu, il est évident que

les aspirations et les comportements s'influencent également mutuellement (Brewster & Rindfuss, 2000) : les intentions actuelles impactant les comportements futurs et inversement, les attitudes présentes pouvant amener à une réévaluation des aspirations futures. D'après Bernhardt (1993), cette modélisation dynamique (fig. 6.1) fait apparaître « une causalité circulaire cumulative » (p. 35) entre ces domaines au niveau individuel. En tout état de cause, ces réflexions quant à l'interrelation entre vies active et féconde des femmes plaident pour le recours à des données individuelles longitudinales et pour considérer ces sphères conjointement ainsi que dans leurs dynamiques temporelles (Barrère-Maurisson & Marchand, 2009; Brewster & Rindfuss, 2000; Bernhardt, 1993; Kempeneers & Lelièvre, 1991).

Fig. 6.1: Modélisation de l'influence dynamique existant entre les trajectoires professionnelles et fécondes au niveau individuel, adapté de Bernhardt (1993)



En outre, la conciliation ou l'incompatibilité entre ces deux sphères est largement déterminée par le contexte institutionnel et culturel dans lequel se trouvent les individus, notamment les structures genrées régissant la société (Le Goff, 2005; van der Lippe & van Dijk, 2002; Bernhardt, 1993) qui délimitent les opportunités et les contraintes individuelles. De cette façon « on gagnerait à considérer les systèmes de valeurs auxquels croient

les femmes et les hommes et qui orientent leurs actions professionnelles et familiales et leurs interactions » (De Singly, 2013, p. 83).

Le contexte suisse de la première moitié du 20^e siècle se positionnait à l'encontre d'une conciliation aisée entre les rôles de mère de famille et de travailleuse (O. Giraud & Lucas, 2009; Bertozzi, Bonoli, & Gay-des-Combes, 2005; chapitre 4), l'organisation de la société reposant fortement sur une double standardisation des parcours de vie des individus en fonction de leur sexe (Krüger & Levy, 2001). Néanmoins, comme le chapitre précédent l'a indiqué, l'ensemble des femmes n'a pas répondu pleinement à ces attentes sociales. De même, parmi celles qui ont vécu le parcours familial féminin « type », des nuances émergent.

Afin de progresser dans la compréhension de cette hétérogénéité des parcours durant le baby-boom, ce chapitre se concentre sur les femmes dont la trajectoire familiale correspond à ce modèle traditionnel « type », soit celles qui se sont mariées et ont constitué l'ensemble de leur descendance au sein de cette première union. Cette focale nous permettra d'éclairer deux questionnements inhérents aux différentiels de fécondité durant le baby-boom. Premièrement, nous verrons quels facteurs ont influencé chacune des étapes de la constitution familiale de ces femmes afin d'appréhender l'hétérogénéité de la fécondité maritale. Deuxièmement, nous verrons dans quelle mesure elles ont également répondu aux attentes sociales dans leurs trajectoires professionnelles. Leur engagement dans la sphère familiale les a-t-il de fait exclues définitivement d'une activité lucrative ?

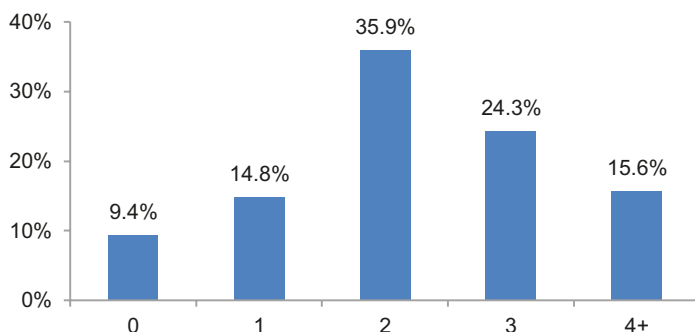
Après avoir décrit la diversité des trajectoires familiales et fécondes vécues par les femmes mariées de l'échantillon VLV, ce chapitre mobilisera dans un second temps des méthodes d'analyses biographiques afin de se pencher plus en détail sur les phénomènes déterminant les étapes de la constitution familiale ainsi que certains événements de la vie active. Au vu des résultats, une digression quant à la survenue d'accidents contraceptifs au sein des mariages sera également effectuée.

6.2 La diversité des trajectoires familiales et professionnelles et de leurs interrelations

L'hétérogénéité féconde mise en avant tout au long de ce travail se confirme parmi les 1013 femmes de l'échantillon VLV qui ont achevé leur

descendance finale au sein d'un premier mariage⁸⁵ (fig. 6.2). La distribution des tailles finales de leur descendance présente ainsi une diversité faisant écho aux évolutions mise en évidence au niveau national (chapitre 3, section 3.1.2) : près de 76% d'entre elles ont contribué à la survenue du baby-boom en réalisant la norme d'une famille à deux enfants ou en la surpassant, 14.8% de ces femmes n'ont eu qu'un seul enfant et 9.4% sont restées infécondes. De ce fait, si le mariage s'apparente bien à la constitution d'une descendance pour la majorité, certaines n'ont pas eu d'enfant au sein de leur union. Ces dernières représentent 45.7% de l'ensemble des femmes infécondes de l'échantillon VLV. Le mariage constitue donc bien une « sélection » importante à l'entrée dans la parentalité mais n'en est pas une garantie absolue⁸⁶.

Fig. 6.2: Femmes au parcours familial « type » en fonction de la taille finale de leur descendance, échantillon VLV (%)



Outre l'hétérogénéité de la fécondité maritale, ces mêmes femmes ont également connu des trajectoires professionnelles diversifiées (tab. 6.1). Seule une minorité (5%) n'a jamais exercé d'activité professionnelle avant l'âge de 50 ans. L'activité féminine était donc répandue même si les parcours discontinus ont été majoritaires. De manière globale, le

85 Parmi les 1038 femmes de l'échantillon VLV qui se sont mariées, 25 ont eu des enfants dans plusieurs unions. Elles ont été retirées des analyses de la présente section qui ne considèrent donc que 1013 femmes. Ces dernières représentent ainsi 86% de l'échantillon VLV total.

86 Une analyse détaillée de l'infécondité durant le baby-boom en Suisse sera développée au chapitre suivant.

tab. 6.1 révèle l'existence de trois types de trajectoires principalement rencontrées parmi les femmes mariées de l'échantillon VLV : l'activité continue depuis la première entrée en emploi (30%), une seule période d'activité interrompue de manière définitive (30%) et deux périodes d'activité entrecoupée par une interruption (25%). Des arrêts et reprises plus fréquents sont restés rares.

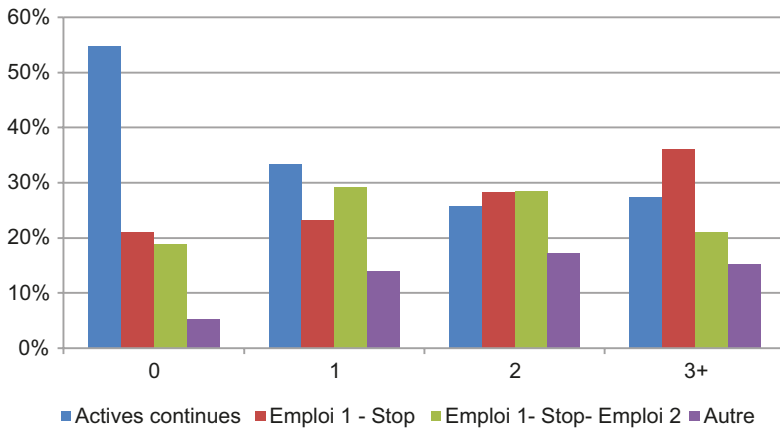
Tab. 6.1: Types de trajectoires professionnelles féminines entre 15 et 49 ans des femmes au parcours familial « type », échantillon VLV

Type de trajectoire d'activité (15–49 ans)	Fréquence (%)
Trajectoires continues	35
<i>Inactives continues (aucune entrée en emploi)</i>	5
<i>Actives continues (depuis la première entrée en emploi)</i>	30
Trajectoires discontinues	65
<i>Emploi 1⁸⁷-Stop</i>	30
<i>Emploi 1-Stop-Emploi 2</i>	25
<i>Emploi 1-Stop-Emploi 2-Stop</i>	5
<i>Au moins 3 périodes d'activité</i>	5

De manière a priori surprenante, cette répartition souligne qu'un tiers des femmes de l'échantillon qui ont constitué l'ensemble de leur descendance au sein d'un premier mariage ont concilié une activité professionnelle continue avec une vie familiale. Ce type de trajectoire n'était donc pas l'apanage unique des célibataires définitives. Néanmoins, elle est majoritaire parmi les épouses restées infécondes ou qui n'ont eu qu'un seul enfant (fig. 6.3). La taille limitée ou l'absence de descendance apparaît ainsi comme un facteur qui a pu encourager les épouses à poursuivre leur vie professionnelle au-delà du mariage. Si l'activité continue a également été partagée par environ un quart des mères de deux ou trois enfants et plus, il reste que ces femmes aux charges familiales plus importantes ont davantage vécu des trajectoires d'activité discontinues ; les mères de familles nombreuses ont principalement été marquées par l'interruption définitive après une première période d'activité.

87 Le terme « emploi » se réfère ici à une période d'activité continue d'au moins une année, qui peut néanmoins être constituée d'un enchaînement de plusieurs fonctions.

Fig. 6.3: Types de trajectoires professionnelles féminines entre 15 et 49 ans des femmes au parcours familial « type » en fonction de la descendance finale, échantillon VLV



Par ailleurs, l'examen de la distribution de ces mêmes trajectoires d'activité en fonction du niveau de formation des épouses (fig. 6.4) indique que l'activité continue et l'interruption définitive après un premier emploi ont été dominantes parmi les femmes n'ayant accompli qu'une formation obligatoire ou secondaire. Ce résultat, couplé à la prégnance de cette même trajectoire parmi les femmes qui se sont mariées avant 20 ans (fig. 6.5), n'est donc pas sans rappeler que l'emploi féminin pouvait être socialement toléré lorsque le revenu de l'épouse était nécessaire à la subsistance du ménage ; un âge au mariage précoce impliquant bien souvent l'impossibilité d'avoir achevé une formation supérieure et par extension l'occupation d'un emploi peu qualifié.

Par ailleurs, deux périodes d'activité entrecoupées par une interruption apparaît comme la trajectoire majoritaire parmi les femmes qui ont accompli une formation professionnelle supérieure, ce qui peut s'expliquer par les conditions d'accès à certaines de ces formations, notamment le fait d'avoir atteint un certain âge pour entrer, par exemple, dans les écoles d'infirmières. Elles impliquaient souvent que les femmes entrent sur le marché de l'emploi en attendant d'atteindre l'âge requis. Enfin, les universitaires présentent une diversité de trajectoires professionnelles, l'activité continue étant aussi importante que les parcours marqués par des allers-retours sur le marché du travail.

Fig. 6.4: Types de trajectoires professionnelles féminines entre 15 et 49 ans des femmes au parcours familial « type » en fonction du niveau de formation, échantillon VLV

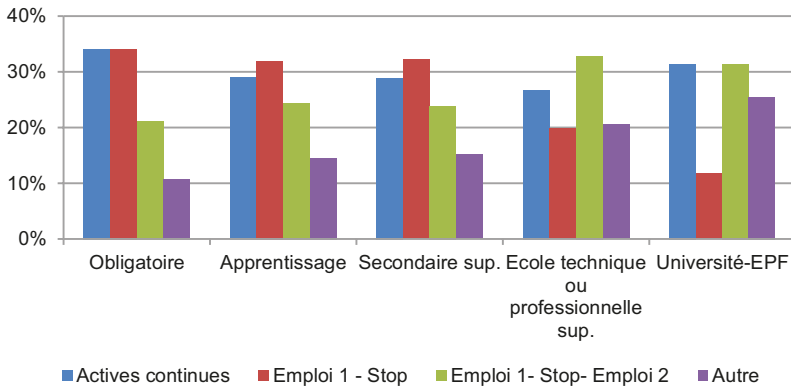
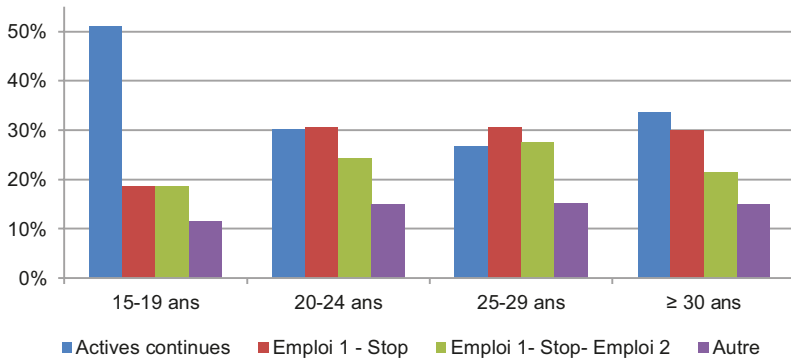


Fig. 6.5: Types de trajectoires professionnelles féminines entre 15 et 49 ans des femmes au parcours familial « type » en fonction de l'âge au premier mariage, échantillon VLV



Pour affiner la compréhension, il est nécessaire d'analyser l'alternance entre périodes d'activité et d'interruption en considérant leurs synchronisations éventuelles avec les événements familiaux qui ont jalonné le parcours des épouses. Le tab. 6.2 renseigne ainsi leurs parcours professionnels à partir de leur première union formelle. Une majorité de ces femmes étaient actives l'année de leur mariage (56%) et la moitié d'entre elles ont poursuivi leur activité. Ces 28% d'épouses n'ont donc jamais quitté le marché de l'emploi durant la période de constitution familiale. Quant

à la seconde moitié d'épouses actives au mariage, elles ont connu une trajectoire d'emploi discontinuée marquée par une interruption d'activité (définitive ou temporaire) soit avant ou au moment de la naissance de leur premier enfant (15%), soit après la survenue de cette première naissance (12%). Pour l'ensemble de ces femmes actives au moment de leur première union formelle, la venue de leur premier enfant n'a donc pas été anticipée (ni systématiquement, ni majoritairement) par une sortie du marché de l'emploi. Quant à leurs homologues inactives au moment du premier mariage (44%), il est tout d'abord important de préciser que 59% d'entre elles ont quitté un emploi la même année que cette mise en union. Par ailleurs, nous retrouvons une répartition égale entre celles qui sont restées continuellement inactives (23%) et celles qui ont connu une activité discontinuée après leur entrée dans la vie conjugale (21%). La majorité de ces dernières ont ensuite repris une activité après la naissance de leur dernier enfant.

Tab. 6.2: Types de trajectoires professionnelles féminines depuis le premier mariage, échantillon VLV

Type de trajectoire d'activité depuis le mariage	Fréquence (%)
Actives au mariage	56
<i>Actives continues</i>	28
<i>Actives discontinuées</i>	28
▪ Interruption d'emploi avant ou à la 1 ^{ère} naissance (reprise éventuelle)	15
▪ Actives au mariage et à la 1 ^{ère} naissance, interruption ultérieure (reprise éventuelle)	12
▪ Femmes infécondes qui connaissent une interruption d'emploi après le mariage (reprise éventuelle)	2
Inactives au mariage	44
<i>Inactives continues</i>	23
<i>Actives discontinuées</i>	21
▪ Reprise d'emploi après la dernière naissance	15
▪ Reprise d'emploi avant la dernière naissance	4
▪ Femmes infécondes qui reprennent un emploi après le mariage	1

Ce panorama descriptif offre un premier aperçu de l'interrelation entre les parcours professionnels et familiaux des épouses qui, globalement, ont respecté les normes familiales dominantes de leur époque puisqu'elles ont

achevé leur descendance finale au sein d'une première union formelle. La diversité des trajectoires mise en perspective écarte d'emblée l'hypothèse d'une incompatibilité stricte et permanente entre les sphères familiales et professionnelles ; une majorité d'épouses (95%) ayant exercé une activité à un moment ou un autre de leur parcours.

Néanmoins, le mariage et la survenue de la première naissance se sont bien souvent avérés concomitants à une interruption d'activité : 26% de ces femmes ont quitté un emploi au moment de leur mariage et 15% au moment de la première naissance. Ces sorties du marché du travail ne s'apparentent en revanche pas forcément à un retrait définitif d'une activité salariée, puisque 52% des épouses de l'échantillon qui ont interrompu une première période d'activité, avant ou après le mariage, en ont entamé une seconde dans la suite de leur trajectoire maritale.

6.3 L'approche biographique

Pour améliorer la compréhension des phénomènes déterminant l'occurrence de certains événements constitutifs des parcours féminins, nous recourons aux méthodes d'analyses biographiques. Plus particulièrement nous estimons des modèles logistiques à temps discret (chapitre 2) sur six transitions spécifiques : quatre ont trait aux trajectoires familiales et deux se focalisent sur des éléments constitutifs des trajectoires professionnelles. L'objectif est de mieux comprendre les (in)compatibilités réciproques entre vie féconde et vie professionnelle du côté féminin, ainsi que leurs relations aux différentiels de fécondité durant le baby-boom.

Nous nous concentrons dans un premier temps sur les étapes de la constitution familiale. Pour ce faire, une première analyse porte sur les facteurs influant la transition au premier mariage. L'ensemble des femmes de l'échantillon VLV sont prises en compte pour cette première analyse, l'objectif de celle-ci étant d'évaluer les déterminants d'entrée dans la trajectoire familiale « type ». Dans cette perspective, les femmes qui auraient donné naissance à un premier enfant hors-mariage sont censurées au moment d'un tel événement. Puis, nous étudions successivement les intervalles protogénésiques et les intervalles intergénéésiques de rang un à deux et deux à trois, pour identifier les variables qui en ont accru le risque et mesurer leur impact. Au fil de ces quatre analyses de la constitution

familiale, la population féminine soumise au risque d'engendrer une naissance supplémentaire se restreint d'autant de femmes qui n'ont pas réalisé la transition antérieure⁸⁸. En outre, celles qui sont devenues veuves ou qui ont divorcé sont censurées au moment de leur rupture (le nombre de femmes incluses dans chaque analyse est détaillé au tab. 6.3).

Tab. 6.3: Population féminine incluse dans les analyses de chaque transition spécifique

Transitions analysées	Population soumise au risque	Critères de censure
17 ans – 1 ^{er} mariage	1184 femmes âgées de 17 ans (échantillon VLV total)	avoir un enfant avant le premier mariage
1 ^{er} mariage – 1 ^{er} enfant	1038 (femmes mariées)	connaître une rupture
1 ^{er} enfant – 2 ^e enfant	932 (femmes mariées avec un enfant) - 10 (naissances gémellaires de rang 1) = 922	connaître une rupture
2 ^e enfant – 3 ^e enfant	765 (femmes mariées avec 2 enfants) -6 (naissances gémellaires de rang 2) +10 (naissances gémellaires de rang 1) = 769	connaître une rupture
Période d'emploi – interruption d'activité au moment du mariage	776 (femmes actives au moins jusqu'à l'année précédant leur mariage) -81 (femmes qui se sont mariées <u>et</u> ont eu leur premier enfant la même année) = 695	-
Interruption d'activité au moment du mariage ou durant le mariage – reprise	513 (femmes qui ont interrompu une activité l'année de leur mariage ou quelques années plus tard)	-

Par ailleurs, deux autres modèles se focaliseront sur les facteurs ayant influencé, d'une part une interruption d'activité survenant la même année que le mariage, d'autre part les reprises d'activité durant la vie

⁸⁸ Précisons que les mères ayant donné naissance à des jumeaux sont intégrées dans les différents modèles en fonction du nombre d'enfants déjà mis au monde. Ainsi, une femme qui a connu une naissance gémellaire de rang 1 est exclue de l'analyse sur la transition au deuxième enfant mais est soumise au risque d'avoir un troisième enfant.

maritale. La première permettra de dégager le profil des femmes dont les comportements étaient *a priori* les plus conservateurs, puisqu'elles ont connu une sortie du marché de l'emploi concomitante à leur entrée dans la vie maritale⁸⁹. Quant à la seconde, elle mettra en évidence les facteurs ayant incité certaines femmes mariées et inactives à retourner sur le marché de l'emploi et dévier en quelque sorte du modèle traditionnel de l'épouse-mère-ménagère établi de manière permanente.

Ces six analyses croisées intègrent non seulement les variables indépendantes utilisées dans le chapitre précédent mais aussi certains éléments des trajectoires professionnelles dans l'étude des transitions fécondes, et réciproquement, des indicateurs des trajectoires familiales sont insérés dans l'analyse des transitions centrées sur l'activité. En ce qui concerne les transitions propres à la constitution de la famille, certaines étapes antérieures réalisées dans cette même trajectoire (les intervalles intergénéraliques des naissances précédentes par exemple) sont également introduites dans les modèles⁹⁰.

Nous avons en outre procédé à une analyse par modèles imbriqués afin de repérer les changements éventuels que l'introduction d'un facteur peut susciter sur les autres variables, soit un éventuel effet médiateur (Baron & Kenny, 1986). L'ensemble des modèles propres à chaque analyse est présenté dans les sections qui suivent. Néanmoins, nos commentaires se focaliseront sur celui qui comprend toutes les variables indépendantes (qui n'est donc pas forcément le plus parcimonieux mais qui permet de rendre compte de l'influence de tous les facteurs), les autres servant à relever les effets médiateurs.

89 Afin de minimiser les risques d'observer des événements confondus, les femmes dont l'année de mariage correspond également à celle de la naissance du premier enfant ont été retirées de cette analyse. Leur inclusion impliquerait en effet de ne pas pouvoir distinguer si l'éventuel arrêt d'activité est lié au mariage ou à la naissance du premier enfant.

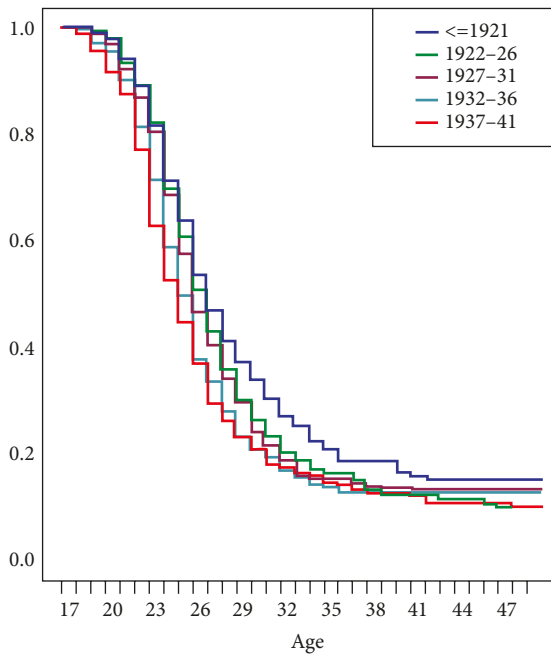
90 La variation temporelle de l'ensemble des facteurs susceptibles de se modifier au cours de la période où les femmes sont soumises au risque de connaître l'événement analysé a été prise en compte ; à l'exception du niveau de formation pour qui le biais a été minimisé comme exposé dans le chapitre 2 (section 2.3).

6.4 Les étapes de la constitution familiale

6.4.1 Premier mariage

Sans surprise, les résultats de l'analyse biographique sur la survenance d'une première union formelle (tab. 6.4) confirment les déterminants constitutifs du mariage-boom mis en évidence dans le chapitre 3. Le groupe d'âge des 25–29 ans est ainsi celui qui a le plus de chance d'entrer dans une première union formelle, tout comme les femmes appartenant à la cohorte la plus jeune de l'échantillon qui s'avèrent ainsi les plus à même d'accéder au mariage, et ce à un rythme plus rapide que celles nées auparavant (comme en attestent les courbes de survie de la fig. 6.6).

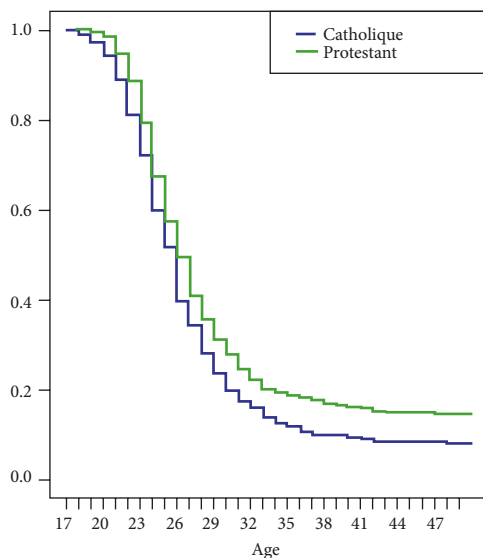
Fig. 6.6: Courbes de survie au premier mariage en fonction de la cohorte de naissance, échantillon VLV



Par ailleurs, l'instruction et le statut d'activité sur le marché de l'emploi sont également déterminants sur la première mise en union formelle. Un niveau de formation élevé induit à la fois une survéance moindre et plus tardive d'un premier mariage comparé aux femmes au bénéfice d'une formation obligatoire. Toutefois, le sens de la causalité n'est pas évident. Une instruction prolongée peut retarder la mise en couple ou au contraire, un premier mariage peut interrompre la formation. Les mêmes mécanismes s'appliquent au statut d'activité. Comme évoqué au début du présent chapitre, il est impossible de démêler si une femme interrompt son activité professionnelle pour se marier ou si son inactivité participe à augmenter ses chances d'officialiser une première union. Mais quoi qu'il en soit, un lien négatif est avéré.

Si l'influence de ces quatre facteurs étaient attendus et confirment les résultats mis en évidence dans la littérature, les deux derniers modèles permettent en outre d'évaluer l'impact des variables de socialisation et d'opinion. Parmi elles, seule la confession apparait avoir exercé une certaine influence sur la première union formelle. Les premiers mariages des femmes catholiques ont ainsi débuté un peu plus précocement et leur intensité a ensuite été plus importante que pour les protestantes (fig. 6.7) qui se distinguent significativement dans les résultats.

Fig. 6.7: Courbes de survie au premier mariage en fonction de la confession, échantillon VLV'



Tab. 6.4: Modèle de logistique en temps discret sur la survenance du premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle 4	modèle5	modèle 6
Cohorte (Réf : 1937–1941)						
≤1921	0.664***	0.641***	0.604***	0.562***	0.587***	0.575***
1922–1926	0.743***	0.720***	0.681***	0.639***	0.652***	0.632***
1927–1931	0.759***	0.738***	0.720***	0.677***	0.688***	0.679***
1932–1936	0.704***	0.686***	0.693***	0.695***	0.704***	0.701***
Formation (Réf : Obligatoire)						
Apprentissage		0.784***	0.775***	0.702***	0.703***	0.713***
Secondaire sup.		0.786***	0.752***	0.679***	0.658***	0.667***
Ecole professionnelle sup.		0.485***	0.459***	0.385***	0.391***	0.398***
Université		0.570***	0.531***	0.350***	0.327***	0.330***
Groupe d'âge (Réf : 25–29 ans)						
17–24 ans			0.328***	0.261***	0.261***	0.259***
30–34 ans			0.552***	0.586***	0.588***	0.590***
35–39 ans			0.187***	0.212***	0.215***	0.215***
≥40 ans			0.071***	0.078***	0.079***	0.080***
Inactive				2.443***	2.446***	2.445***
Religion (Réf : Catholique)						
Protestante					0.862*	0.858**
Autre					0.958	0.925
Clusters enfance (Réf : Rural)						
(Sub)urbain					1.085	1.087
Etranger					1.148	1.152
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)						
1					0.969	0.983
2					0.968	0.978
3					0.952	0.949
≥4					0.900	0.906
La place de la femme est au foyer						1.122
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)						
Sans réponse						1.169
Oui-tout à fait						0.927

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle 4	modèle5	modèle 6
Constante	0.107***	0.145***	0.370***	0.341***	0.361***	0.365***
R ² de Nagelkerke	0.00	0.01	0.07	0.10	0.10	0.10
Test du rapport de vraisemblance	***	***	***	***	n.s.	*
BIC ⁹¹	7342	7316	7007	6863	6911	6926
Nombre d'individus (personnes-périodes)	1184 (13'546)					

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

6.4.2 Du mariage à la parentalité

D'un point de vue temporel tout d'abord, la première naissance a de plus fortes chances d'advenir l'année qui suit le mariage alors qu'au-delà de trois ans passés en union, les chances s'amenuisent. La transition à la conjugalité et à la parentalité se trouvent donc très rapprochées dans le temps. Ce constat témoigne des normes ambiantes associant mariage et maternité, selon lesquelles les couples se marient dans un but de reproduction. Cependant, même s'il est difficile d'en estimer la fréquence, cet enchaînement peut également refléter un certain nombre de légitimations de conceptions hors-mariage.

Le groupe d'âge a également un effet significatif important sur la première naissance dans le mariage. Les femmes de moins de 25 ans se distinguent par des chances accrues de réaliser cette transition, alors qu'au-delà de 30 ans l'effet devient négatif. Ce résultat fait écho à la distribution par âge des capacités fertiles, les couples les plus jeunes étant plus féconds (Leridon, 2002).

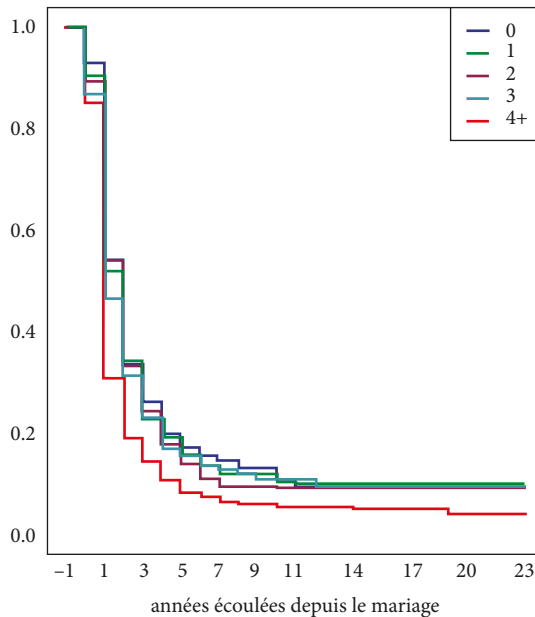
Nous constatons également un certain impact négatif pour la cohorte la plus ancienne (p-valeur = 0.09), soit celle susceptible de connaître une

91 Le BIC est un critère d'information (*bayesian information criterion*), (G. Schwarz, 1978) qui a l'avantage de tenir compte non seulement du nombre de paramètres mais aussi de la taille de l'échantillon, contrairement au critère d'information d'Akaike par exemple (Raftery, 1995). Dans le cas d'analyses biographiques, il est obtenu par la formule suivante : $BIC = -2\log\text{-vraisemblance} + k * \ln(n)$, où k est le nombre de paramètres et n le nombre d'événements réalisés (Raftery, 1995). Dans cette démarche, le modèle qui minimise le critère BIC accomplit le meilleur compromis entre ajustement et complexité (Ritschard & Zighed, 2004 ; Raftery, 1995).

première maternité durant la Seconde Guerre mondiale. Les années de mobilisation auraient donc pu retarder l'arrivée du premier enfant pour ces femmes. Par ailleurs, l'inactivité est, comme dans le cas de l'entrée en union formelle, positivement liée à la transition à la parentalité.

Les femmes ayant une fratrie nombreuse (au moins quatre frères et sœurs) se distinguent positivement par une propension accrue de premières naissances, mais surtout par un rythme plus soutenu dans cette transition, comme en témoignent les courbes de survie associées aux différentes tailles de fratries. 69% d'entre elles a ainsi donné naissance à son premier enfant la même année ou celle qui a suivi son mariage (fig. 6.8). Les autres variables de socialisation n'ont pas d'influence significative, tout comme les variables d'opinion.

Fig. 6.8: Courbes de survie à la première naissance en fonction de la taille de la fratrie de l'épouse



Tab. 6.5: Modèle logistique en temps discret sur la naissance du premier enfant au sein du premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7
Années écoulées depuis le mariage (Réf : +2 ans)							
Même année	0.235***	0.233***	0.229***	0.182***	0.175***	0.166***	0.165***
+1an	1.707***	1.701***	1.688***	1.499***	1.450***	1.413***	1.411***
+3ans	0.712**	0.713**	0.715**	0.799	0.819	0.829	0.829
≥4 ans	0.148***	0.149***	0.147***	0.383***	0.390***	0.402***	0.403***
Cohorte (Réf : 1937–1941)							
≤1921		0.777*	0.736**	0.873	0.779*	0.782*	0.761*
1922–1926		0.853	0.814*	0.963	0.849	0.845	0.828
1927–1931		1.075	1.052	1.142	1.076	1.087	1.082
1932–1936		1.008	0.974	1.014	1.006	1.023	1.020
Formation (Réf : Obligatoire)							
Apprentissage			0.833*	0.849	0.835*	0.935	0.928
Secondaire sup.			0.806*	0.880	0.810*	0.950	0.959
Ecole professionnelle sup.			0.790*	0.936	0.891	1.010	1.028
Université			0.632**	0.732	0.656**	0.856	0.844
Groupe d'âge (Réf : 25–29 ans)							
17–24 ans				1.428***	1.382***	1.438***	1.441***
30–34 ans				0.670***	0.664***	0.654***	0.657***
35–39 ans				0.340***	0.370***	0.363***	0.359***
≥40 ans				0.049***	0.052***	0.050***	0.050***
Inactive					2.242***	2.243***	2.249***
Religion (Réf : Catholique)							
Protestante						0.869	0.860
Autre						0.831	0.796
Clusters enfance (Réf : Rural)							
(Sub)urbain						0.875	0.872
Etranger						0.894	0.895

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)							
1						1.136	1.174
2						1.295	1.332*
3						1.350*	1.384*
≥4						1.512***	1.554***
La place de la femme est au foyer							1.086
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)							
Sans réponse							1.144
Oui-tout à fait							0.883
Constante	0.540***	0.568***	0.693**	0.666***	0.498***	0.380***	0.396***
R ² de Nagelkerke	0.225	0.227	0.229	0.287	0.314	0.318	0.320
Test du rapport de vraisemblance	***	n.s.	*	***	***	*	n.s.
BIC	3893	3921	3940	3769	3684	3722	3737
Nombre d'individus (personnes-périodes)	1038 (4415)						

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

6.4.3 Avoir un deuxième enfant et participer à l'établissement d'une norme en devenir

En termes de temporalité, la seconde naissance se concentre dans les deux ou trois années qui suivent l'arrivée du premier enfant ainsi que, de manière évidente, pour des mères âgées de moins de 35 ans.

Parmi les variables socioéconomiques, l'inactivité est, conformément aux précédentes analyses, positivement associée à l'arrivée d'un deuxième enfant, tout comme un niveau de formation élevé. Ce résultat quelque peu paradoxal est à mettre en lien avec les variables de socialisation des épouses. La significativité de cet impact éducatif ressort en effet à partir de l'introduction de ces dernières dans le modèle 6 et plus spécifiquement

avec l'insertion de la taille de la fratrie⁹². Cette variable a donc un effet médiateur. La fratrie des épouses déjà mère d'un premier enfant est plus importante parmi les moins diplômées⁹³. Or, le fait d'avoir une fratrie nombreuse est un « avantage » pour la survenue d'une seconde naissance. Les résultats indiquent donc qu'à fratrie égale, soit en tenant compte de ce désavantage des femmes diplômées, ces dernières auraient alors plus tendance à avoir un deuxième enfant. Dans cette perspective, une divergence entre les niveaux de formation dans les mécanismes qui conduisent à une seconde naissance semble émerger : les moins diplômées seraient portées par une origine au sein d'une plus grande fratrie, au contraire des femmes au bénéfice d'une instruction supérieure.

Outre la taille de la fratrie, les autres variables de socialisation ont également une influence significative sur la transition au second enfant. Les protestantes se distinguent ainsi par de plus fortes propensions, alors que l'inverse se dessine pour les femmes qui ont passé une majorité de leur enfance à l'étranger.

Enfin, les étapes antérieures de la constitution familiale s'avèrent significatives. Après 10 ans de mariage, les chances de survenue d'une seconde naissance s'amenuisent fortement. Dans la même logique, les femmes qui ont donné naissance à leur premier enfant la même année ou celle suivant leur mariage se distinguent par des propensions accrues à avoir un second enfant. Les événements suivent donc un enchaînement rapide lorsqu'ils ont lieu puisque l'arrivée d'un second enfant suit de près la première naissance, tout comme la transition à la parentalité suivait de très près la mise en union.

92 L'ajout de manière séparée de chaque variable de socialisation au modèle 5 a montré que seul l'apport de la taille de la fratrie révélait la significativité du niveau de formation des épouses.

93 Parmi les femmes qui ont effectué la scolarité obligatoire, 49% ont une fratrie nombreuse (supérieure ou égale à quatre frères et sœurs), alors que ce taux oscille entre 21 et 25% parmi les diplômées du secondaire II et est de 9% parmi les universitaires.

Tab. 6.6: Modèle logistique en temps discret sur la naissance d'un deuxième enfant au sein du premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7	modèle8
Années écoulées depuis la 1^{er} naissance (Réf : +2 ans)								
+1an	0.441***	0.440***	0.439***	0.405***	0.406***	0.395***	0.395***	0.407***
+3ans	0.815	0.816	0.818	0.885	0.899	0.921	0.921	0.892
+4ans	0.522***	0.522***	0.525***	0.620***	0.633***	0.667**	0.666**	0.599**
≥5 ans	0.077***	0.078***	0.078***	0.205***	0.217***	0.236***	0.236***	0.283***
Cohorte (Réf : 1937–1941)								
≤1921		0.906	0.918	1.054	1.045	1.019	0.985	0.996
1922–1926		0.858	0.868	1.029	1.033	0.998	0.977	0.946
1927–1931		1.137	1.156	1.301**	1.286*	1.266*	1.252*	1.237
1932–1936		0.947	0.954	1.026	1.015	1.036	1.030	0.991
Formation (Réf : Obligatoire)								
Apprentissage			1.082	1.144	1.137	1.295***	1.293**	1.269**
Secondaire sup.			1.122	1.208	1.172	1.360***	1.361**	1.327**
Ecole professionnelle sup.			1.258	1.681***	1.695***	1.927***	1.936***	1.769***
Université			1.138	1.415	1.400	1.926***	1.936***	1.817***
Groupe d'âge (Réf : 25–29 ans)								
17–24 ans				1.140	1.150	1.178	1.172	1.084
30–34 ans				0.835*	0.846	0.836*	0.834*	0.919
35–39 ans				0.414***	0.423***	0.413***	0.413***	0.629***
≥40 ans				0.058***	0.061***	0.057***	0.057***	0.196***
Inactive					1.468***	1.431***	1.433***	1.408***
Religion (Réf : Catholique)								
Protestante						1.279**	1.284**	1.280**
Autre						0.881	0.885	0.871

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7	modèle8
Clusters enfance (Réf : Rural)								
(Sub)urbain					0.859	0.857		0.902
Etranger					0.783**	0.782**		0.805**
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)								
1		1.249				1.269		1.217
2		1.360*				1.374*		1.363*
3		1.594***				1.604***		1.549**
≥4		1.773***				1.775***		1.659***
La place de la femme est au foyer								
						1.064		1.04
Principes religieux (Réf : (Plutot) non)								
Sans réponse						1.164		1.23
Oui-tout à fait						1.039		1.08
Durée du mariage (Réf :0-4 ans)								
5-9 ans								1.144
10-14 ans								0.483**
≥15ans								0.082***
Intervalle protogénésique (Réf : +2ans)								
0 an								1.501**
+1an								1.491***
+3ans								1.337
≥4ans								0.888
Constante								
	0.573***	0.588***	0.536***	0.517***	0.405***	0.266***	0.253***	0.193***
R ² de Nagelkerke	0.197	0.199	0.200	0.247	0.253	0.264	0.264	0.282
Test du rapport de vraisemblance	***	n.s.	n.s.	***	***	***	n.s.	***
BIC	3609	3630	3654	3531	3519	3537	3556	3609
Nombre d'individus (personnes-périodes)	922 (4634)							

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

6.4.4 Avoir un troisième enfant et dépasser la norme

Celles qui ont eu un troisième enfant ont dépassé la norme et ont de fait été les principales contributrices du baby-boom. C'est dans un intervalle de deux à quatre ans après la seconde naissance qu'un tel événement s'est concentré. Ce sont en outre les cohortes nées entre 1922 et 1931, soit les mères au cœur du baby-boom et celles âgées de moins de 35 ans, qui ont été les plus à mêmes de réaliser cette transition.

Par ailleurs, le statut d'activité est à nouveau déterminant, l'inactivité ayant été favorable à la survenue d'une troisième naissance. En revanche, aucun impact du niveau de formation ne se constate pour une naissance de rang 3.

Quant aux variables de socialisation, seule la résidence durant l'enfance a un impact significatif. Les femmes ayant vécu à l'étranger apparaissent moins enclines à avoir donné naissance à un troisième enfant.

En revanche, les étapes antérieures de la constitution familiale possèdent une influence significative. A ce titre, les femmes mariées depuis moins de cinq ans sont les plus à mêmes de réaliser cette transition, ce qui témoigne à nouveau d'un enchaînement rapide des naissances qui distinguent les femmes qui ont le plus contribué au baby-boom. Ceci correspond en effet à la survenue de trois naissances en cinq ans, en supposant que le mariage et le premier enfant surviennent la même année. Dans la même logique, des intervalles protogénésique et intergénéésique de rang 2 plus courts sont favorables à une troisième naissance.

Tab. 6.7: Modèle logistique en temps discret sur la naissance d'un troisième enfant au sein du premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7	modèle8
Durée écoulée depuis la 2^e naissance (Réf : +2 ans)								
+1an	0.713**	0.706**	0.705**	0.623***	0.615***	0.611***	0.609***	0.541***
+3ans	0.830	0.833	0.835	0.952	0.958	0.965	0.965	1.081
+4ans	0.597***	0.604***	0.606***	0.796	0.812	0.815	0.813	0.940
≥5 ans	0.101***	0.103***	0.103***	0.403***	0.421***	0.427***	0.429***	0.681*
Cohorte (Réf : 1937–1941)								
≤1921		1.584**	1.515**	1.887***	1.864***	1.781***	1.676**	1.320
1922–1926		1.883***	1.806***	2.128***	2.145***	2.182***	2.028***	1.643***
1927–1931		1.738***	1.665***	1.778***	1.762***	1.772***	1.712***	1.390*
1932–1936		1.320*	1.310*	1.278	1.285	1.316*	1.275	1.153
Formation (Réf : Obligatoire)								
Apprentissage			0.807	0.913	0.907	1.062	1.077	1.006
Secondaire sup.			0.795	0.922	0.900	1.076	1.103	0.998
Ecole professionnelle sup.			0.947	1.246	1.285	1.581**	1.627**	1.325
Université			0.628	0.933	0.951	1.307	1.404	1.193
Groupe d'âge (Réf : 25–29 ans)								
15–24 ans				1.308	1.39	1.428	1.416	1.117
30–34 ans				0.652***	0.642***	0.639***	0.639***	0.876
35–39 ans				0.321***	0.316***	0.322***	0.322***	0.618**
≥40 ans				0.015***	0.015***	0.015***	0.015***	0.052***
Inactive					1.394***	1.408***	1.388***	1.368***
Religion (Réf : Catholique)								
Protestante						0.898	0.908	0.928
Autre						0.871	0.931	0.984
Clusters enfance (Réf : Rural)								
(Sub)urbain						0.748**	0.752*	0.785
Etranger						0.796	0.793	0.738*

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7	modèle8
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)								
1						0.924	0.906	0.853
2						1.277	1.227	1.117
3						1.306*	1.261	1.112
≥4						0.931	0.898	0.903
La place de la femme est au foyer								
							1.237*	1.194
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)								
Sans réponse							1.162	1.177
Oui-tout à fait							1.212	1.212
Durée du mariage (Réf : 0–4 ans)								
5–9 ans								0.601**
10–14 ans								0.270***
≥ 15ans								0.118***
Intervalle protogénésique (Réf : +2ans)								
0 an								1.146
+1an								1.327*
+3ans								0.965
≥4ans								0.979
Intervalle intergénésiqque de rang 2 (Réf : +2ans)								
+1an								1.118
+3ans								0.858
+4ans								0.517***
≥5ans								0.950
Constante	0.177***	0.124***	0.147***	0.172**	0.139***	0.127***	0.109***	0.162***
R ² de Nagelkerke	0.138	0.145	0.147	0.224	0.227	0.233	0.235	0.258
Test du rapport de vraisemblance	***	***	n.s.	***	***	**	n.s.	***
BIC	2748	2752	2771	2589	2586	2615	2628	2637
Nombre d'individus (personnes-périodes)	769 (7474)							

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

6.5 Les accidents contraceptifs au sein du mariage : une évaluation

Comme évoqué dans le chapitre 1, les travaux de Ryder et de Westoff (Ryder, 1978; Westoff & Ryder, 1977; Ryder, 1973) sur la fécondité des Etats-Unis au 20^e siècle relient ses évolutions à la gestion des naissances involontaires. Ces dernières auraient été plus nombreuses durant le baby-boom, selon les auteurs, puisque l'abaissement de l'âge au mariage survenu à une période où les moyens de contraception étaient encore peu fiables auraient de fait exposé les épouses à un risque accru d'accidents contraceptifs. Les couples auraient dès lors plus souvent dépassé le modèle normatif de deux enfants prôné durant cette période, et les souhaits de familles nombreuses exprimés dans les enquêtes de fécondité de l'époque correspondraient à une adaptation face à cette réalité. Comme cela a été démontré, cette perspective attribuant la survenue du baby-boom à l'existence d'une demande non satisfaite de contrôle des naissances est contestable (Blake & Das Gupta, 1975). Toutefois, la rapidité des conceptions en début de vie maritale, mise en évidence dans les analyses de la section précédente, laisse en effet présager la volonté des couples de contrôler leur descendance durant la suite de leur vie reproductive. Les méthodes de limitation des naissances étant encore largement traditionnelles, la soutenabilité de ces potentielles intentions interroge.

Aucune question sur la taille idéale de la famille ou sur le nombre d'enfants désirés n'a été posée aux répondantes à l'enquête VLV. Mais nous pouvons approximer quantitativement la survenue de naissances non désirées en analysant le dernier intervalle intergénésiq. Cette démarche induit de postuler qu'un écart important entre l'antépénultième et le dernier enfant s'apparenterait à un accident contraceptif au sein du mariage. Bien que ce postulat soit réducteur⁹⁴, c'est une fois encore la rapidité des

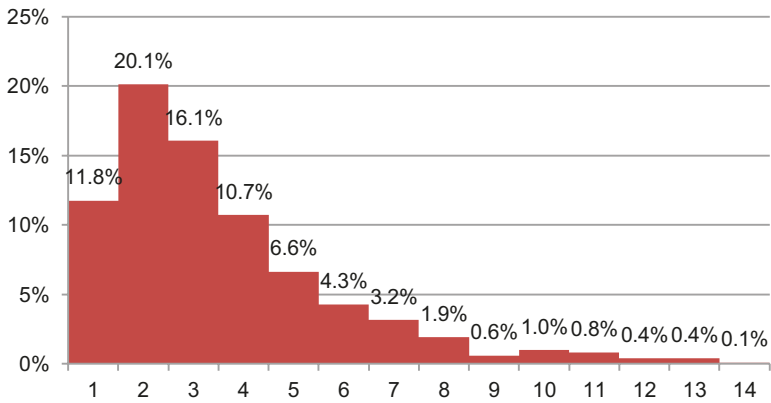
94 Il faut être conscient qu'en apparentant un dernier intervalle intergénésiq. à une grossesse involontaire nous ne tenons pas compte de l'ensemble des situations vraisemblablement accidentelles. Premièrement, pour des raisons pratiques nous ne considérons pas les femmes qui ont donné naissance à un seul enfant. Or, il se peut que cet enfant unique n'ait pas été désiré. Deuxièmement, en mettant la focale sur la dernière naissance, nous occultons le fait que des accidents aient pu se produire avec des naissances de rangs inférieurs ou, au contraire, qu'un écart important entre les deux derniers enfants soit le fruit d'une planification du couple et non d'un accident.

conceptions en début de vie maritale qui soutient une telle hypothèse. En outre, étant consciente qu'il n'est pas possible d'évaluer la propension de l'ensemble des situations de grossesses involontaires, nous tenons compte de leur existence en veillant à fixer une limite temporelle qui ne conduise pas à une surestimation des accidents survenant lors de dernières naissances. Leridon (1985, p. 515) a ainsi estimé, en se basant sur des données d'enquêtes, que 21% des naissances de tout rang survenues en France en 1965 étaient non désirées et qu'autant étaient issues d'erreurs de planification. En termes de cohortes, il estime à 20% et à 17% les naissances non désirées issues de mères nées respectivement en 1933–37 et 1938–42. C'est pourquoi pour fixer un intervalle intergénésiq ue au-delà duquel nous estimons que la dernière naissance peut être considérée comme un accident contraceptif, nous nous sommes basés sur la distribution de ce dernier intervalle dans l'échantillon VLV (fig. 6.9) et avons déterminé une limite qui réunissait moins de 20% des naissances, afin de tenir compte de la pluralité des types d'accidents possibles.

Concrètement, un dernier intervalle intergénésiq ue égalant cinq ans et plus a été observé chez 20% des épouses fécondes dans l'échantillon VLV. Cette durée apparaîtrait donc comme une borne temporelle adaptée si les accidents contraceptifs ne pouvaient se produire que lors de la dernière naissance. Comme les autres types d'accidents contraceptifs ne peuvent être ignorés, nous avons augmenté d'une année notre borne temporelle, soit six ans et plus, ce qui réunit 13% des épouses fécondes de l'échantillon. Nous avons ensuite recouru à une régression logistique binomiale afin d'évaluer si les facteurs ayant influencé les étapes de la constitution familiale pouvaient également avoir eu un impact sur ces accidents contraceptifs présumés au sein du mariage.

Enfin, un troisième biais potentiel peut surgir en considérant de fait que seul un dernier intervalle intergénésiq ue important reflète une naissance involontaire. Or une ultime naissance rapprochée de l'antépénultième pourrait être non désirée.

Fig. 6.9: Durée du dernier intervalle intergénérisique tout rang confondu, femmes au parcours familial « type », échantillon VLV



Les résultats de cette analyse (tab. 6.8) montrent tout d’abord que les épouses qui ont suivi une formation professionnelle supérieure se distinguent (légèrement) des autres. Une piste explicative pourrait ainsi résider dans le type de formation dispensé dans ces écoles, puisqu’une partie des femmes y ont appris une profession liée au domaine de la santé (infirmière, assistante médicale, puéricultrice, etc.). Elles pourraient par ce biais avoir été plus informées sur les moyens contraceptifs.

Tab. 6.8: Régression logistique à modèles imbriqués sur le fait d’avoir eu une dernière naissance apparentée à un accident contraceptif, femmes au parcours familial « type », échantillon VLV (rapports de cotes)

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6
Cohorte (Réf : 1937–1941)						
≤1921	1.25	1.18	1.31	1.16	1.36	1.18
1922–1926	0.83	0.76	0.84	0.72	0.89	0.77
1927–1931	0.53**	0.48**	0.51**	0.46**	0.52**	0.48**
1932–1936	0.71	0.67	0.68	0.65	0.66	0.62*
Formation (Réf : Obligatoire)						
Apprentissage		0.64*	0.66*	0.70	0.85	0.88
Secondaire sup.		0.60*	0.63*	0.68	0.79	0.85
Ecole professionnelle sup.		0.28***	0.33***	0.35**	0.40**	0.43*
Université		0.65	0.75	0.80	0.77	0.89

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6
Age au premier mariage (Réf : 15–24 ans)						
25–29 ans			0.76	0.80	0.77	0.77
>= 30 ans			0.36**	0.43*	0.41*	0.34*
Descendance finale (Réf : ≥ 4 enfants)						
2 enfants				0.48***	0.46***	0.49**
3 enfants				0.82	0.78	0.82
Religion (Réf : Catholique)						
Protestante					0.37***	0.38***
Autre					0.58	0.63
Résidence enfance (Réf : Rural)						
(sub)urbain					0.83	0.84
Etranger					1.42	1.43
Nombre de frères et sœurs (Réf : Aucun)						
1					1.47	1.54
2					1.63	1.67
3					0.93	0.90
4+					1.07	1.05
La place de la femme est au foyer						1.53*
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)						
Sans réponse						1.22
Oui-tout à fait						1.38
Constante	0.24***	0.37***	0.40***	0.59*	0.58	0.39*
R ² de Nagelkerke	0.02	0.05	0.06	0.08	0.13	0.14
Chi ² bloc	*	**	*	***	***	n.s.
Chi ² modèle	*	***	***	***	***	***
Nombre de femmes dans l'analyse	765					

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

En outre, les femmes qui se sont mariées plus tardivement (30 ans ou plus) auraient été moins à même de connaître un accident contraceptif lors d'une ultime naissance. Un mariage plus tardif impliquant une durée d'exposition au risque de grossesses moins important, les naissances involontaires s'en seraient ainsi trouvées réduites. Par ailleurs, les accidents auraient été davantage associés aux naissances de rangs supérieurs à deux. Ces deux résultats rejoignent ainsi en partie les recherches de Ryder et Westoff selon lesquelles les grossesses involontaires de rang supérieur à deux auraient

été plus importantes durant le baby-boom sous l'effet de l'abaissement de l'âge au mariage.

Parmi les variables de socialisation, les résultats révèlent l'impact de la religion et indiquent que les protestantes auraient été moins susceptibles de connaître un ultime intervalle intergénéral de longue durée. Les différences de préceptes vis-à-vis de la fécondité et de la contraception peuvent être une piste explicative de cette distinction. En effet, comme évoqué au chapitre 4, la doctrine protestante était plus ouverte vis-à-vis des pratiques contraceptives des couples, au contraire du catholicisme qui ne tolérait que la méthode Ogino-Knaus lorsque que les motifs du couple à limiter leur fécondité étaient légitimés par des problèmes sanitaires ou des difficultés économiques (Sevegrand, 1992). Ces normes religieuses ont pu moduler les comportements des couples et, de fait, les épouses protestantes auraient été non seulement plus enclines à recourir à la contraception mais aussi à des moyens plus diversifiés et plus efficaces, que la continence périodique. Outre les comportements individuels des fidèles, l'impact des discours religieux rayonnaient plus largement dans la société et exerçaient également une influence considérable sur les institutions. Caroline Rusterholz (2017) a démontré que les doctrines religieuses ont davantage influé sur le processus de légitimation politique et médicale du contrôle des naissances dans les cantons de Vaud et de Fribourg que sur les comportements des couples. Les conseils et informations dispensés par les gynécologues fribourgeois, principaux informateurs en matière de contraception, se conformaient en effet à la doctrine catholique. De cette façon, même si l'auteure remarque une distanciation des couples vis-à-vis des préceptes canoniques, l'incidence des valeurs catholiques réduisaient, par ces mécanismes indirects de « rétention » du savoir, les possibilités d'accès aux contraceptifs. De manière similaire, nous pouvons également supposer qu'en cas de survenue d'une grossesse non désirée, les épouses protestantes pouvaient plus facilement recourir à l'avortement, le coût moral personnel et institutionnel de ce dernier étant moins élevé dans les cantons protestants.

Les témoignages du volet qualitatif au sujet de la contraception et de la planification des grossesses au sein du mariage apportent un éclairage complémentaire à ce sujet. Bien qu'elles ne soient pas majoritaires, certaines femmes interrogées invoquent leurs valeurs religieuses catholiques pour justifier le fait de ne pas avoir recouru à toutes ou certaines formes de contraception. Janine (1935, 2 enfants), qui est tombée enceinte de son

premier enfant hors-mariage dans la perspective de forcer la mère de son conjoint à accepter l'union de leur couple, se rappelle ainsi :

« ben oui je vous l'ai dit la première [grossesse] on savait bien qu'il y aurait des « bringues » avec ma belle-mère parce que c'était vous voyez le contexte... oui donc là on n'a pas eu une fraction de secondes l'idée d'un avortement, c'était, moi pour des raisons religieuses, enfin morales j'aurais jamais pu le faire ».

Quant à Marguerite (1921, 5 enfants) qui a vécu durant toute sa vie féconde dans la campagne valaisanne auprès de son époux paysan, elle met également en avant ses valeurs religieuses pour expliquer son refus de toute forme de contraception ou de planification des naissances :

Int : « Est-ce que à l'époque vous aviez entendu parler de méthodes de contraception »

Marguerite : « mais ça je n'aurais jamais fait car je suis catholique quand même ! »

Int : « Et est-ce que vous avez essayé de planifier vos grossesses ? »

Marguerite : « ouh ça, ça n'aurait pas plu... »

Les résultats quantitatifs mettent en évidence, de manière cohérente, que les épouses estimant que la place de la femme est au foyer auraient eu davantage de risque de connaître un intervalle intergénérisique important lors de leur dernière grossesse. Si ce résultat rejoint le précédent en termes de conservatisme, il montre également que ces épouses avertes à l'emploi féminin auraient eu potentiellement moins d'incitatifs à limiter leur fécondité que celles dont l'aspiration étaient de continuer ou de reprendre une activité professionnelle, comme ce fut le cas de Janine. Cette dernière qui a repris des études d'assistante sociale après la naissance de ses deux enfants explique ainsi ne plus en avoir désiré de supplémentaire en raison de ses ambitions professionnelles :

Int : « donc vous avez essayé de planifier vos grossesses ? »

Janine : « Oui oui ben bien sûr! Non non mais évidemment, et après vous voyez une fois que vous avez une activité, vous êtes à l'école en formation, activité professionnelle et ben c'est terminé. Vous avez deux enfants, c'est tout bon! Surtout que pour le troisième ça n'avait pas du tout marché [elle a fait une fausse-couche lors de sa troisième grossesse], après on a, on a même plus, vous voyez c'était même plus un problème de savoir si, surtout qu'après ben j'avais d'autres, vous voyez d'autres aspirations que d'avoir encore un enfant ».

Parallèlement, ce témoignage réitère la prégnance du modèle à deux enfants pour cette mère qui a réalisé ses ambitions professionnelles une fois cet idéal accompli.

Mais cette déclaration fait figure d'exception dans la mesure où, de manière globale, les témoignages recueillis dans le volet qualitatif au sujet des pratiques contraceptives des épouses qui ont vécu un parcours familial « type »⁹⁵ révèlent un sentiment partagé par une grande majorité (11 femmes sur 17) de ne pas avoir été en mesure de pouvoir totalement maîtriser leur fécondité à cause d'un manque de moyens efficaces ou de connaissances lacunaires (la seconde raison pouvant être la cause de la première).

Un sentiment de résignation face à cette situation d'absence de contrôle total sur sa propre vie émerge alors des propos de certaines, notamment de celles qui ont mis au monde une descendance nombreuse et qui, pour la plupart, avaient recours à des méthodes contraceptives naturelles.

Int : « vous avez eu trois enfants, est-ce que le nombre a été choisi au préalable...

Carmen : « Non, non, non, on s'est dit qu'on aurait pris ce qui arriverait... Il n'y avait même pas de contraceptifs, à la limite il y avait le thermomètre pour contrôler la fièvre et c'est tout. On a eu ce qui est arrivé et c'est tout ».

Ou encore :

Int : « C'est vous qui en vouliez quatre ou bien ? »

Maria : « Mais noonon, quoi... ils arrivaient par erreur ou bien [...] »

« Si t'allaites tu ne tombes pas enceinte », c'est ma belle-sœur qui disait ça. Eh, bref, misère ! »

95 Elles sont 17 parmi les 25 entretiens qualitatifs utilisés dans la présente publication

Toutefois, ce contrôle imparfait, du fait du recours aux méthodes naturelles, peut être perçu comme un progrès pour des femmes dont les propres mères avaient engendré des descendance très nombreuses :

Int : « Et après vous avez eu 5 enfants il me semble... »

Carla : « Oui, quatre en six ans... »

Int : « Mamma mia ! Et vous avez décidé pour le cinquième ou bien c'est ce qui est arrivé ? »

Carla : « Non, non... nous étions... de la vieille école. Ce qui arrivait, arrivait. À l'époque il n'y avait ni pilule, ni rien. Et bon, on savait que si on se mariait... Moi j'avais dit : « plutôt que rien, comme ma maman » [sa mère ayant eu 13 enfants sans contraception]. Après, bon, il en est arrivé cinq ».

Le témoignage de Carla réitère en outre le lien quasi automatique existant entre les projets conjugaux et féconds.

Une partie des épouses, particulièrement celles qui ont vécu dans des régions rurales à l'instar de Carmen, Carla et Maria, sont donc restées dans une certaine ignorance vis-à-vis des méthodes contraceptives existantes, le tabou qui avait bien souvent caractérisé leur jeunesse (chapitre 4) étant resté prégnant à l'âge adulte. La vie féconde de Simone est emblématique de cette situation. Elle a mis au monde cinq enfants mais les moyens financiers du couple valaisan étaient très limités, Simone étant au foyer et son mari était employé dans la menuiserie. Bien qu'elle n'ait pas désiré autant d'enfants, les tabous entourant les questions de la planification des naissances l'ont empêchée d'être informée correctement sur les méthodes existantes.

Simone : « Non, ils disaient un ou deux jours avant, un ou deux jours après, moi je n'ai jamais rien planifié. Les enfants sont venus vraiment parce qu'il fallait. Non, moi je n'ai jamais calculé. »

Int : « Idéalement vous auriez souhaité moins d'enfants ou c'était comme ça pis c'est tout ? »

Simone : « Ah mais non, moi, si on m'avait dit combien tu veux, je n'aurais pas dit 5. J'aurais dit 2 avec ce que j'avais pour... mais j'ai pris ce qui est venu. Mais ce serait maintenant se serait différent. »

Int : « Est-ce que vous entendiez parler de moyens de contraception, à part la pilule ? »

Simone : « Non. Maintenant quand je parle avec des amies, elles me disent : « ah moi je savais, j'ai fait ci et ça tu vois », mais moi, non, je n'ai pas su, non. »

Int : « Vous n'aviez jamais parlé de cela avec votre mari ? »

Simone : « ça ne se faisait pas avant. Non, non, il fallait, quand il fallait il fallait, et puis [...] Non, jamais une discussion : « est-ce que tu crois, est-ce qu'on doit faire ceci, car on ne peut pas avoir un deuxième ? », non, chez nous, chez moi pas, en tout cas ».

L'absence de dialogue au sein de certains couples est également révélateur des rapports de pouvoir et par extension des faibles capacités décisionnelles des femmes, à une époque où les méthodes contraceptives ou de planification des naissances principalement utilisées dépendaient des hommes (Szreter & Fisher, 2010; Oris, 2009, 2007). Dans certains contextes, comme celui de l'Angleterre des années 1920–50, Kate Fisher (Fisher, 2009, 2006, 2000) a notamment montré que les questions reproductives du couple relevaient de la responsabilité des époux et que la passivité et la (prétendue) naïveté des femmes vis-à-vis de ces questions s'étaient érigées en un idéal de respectabilité. De cette façon, la participation féminine aux décisions fécondes pouvait s'apparenter à une remise en cause disconvenue de l'ordre sexuel établi.

Le sentiment de résignation face à l'imprévisibilité des grossesses ne se limitait pas aux épouses qui ne cherchaient pas forcément à planifier leurs naissances. Pour celles dont le couple avait décidé d'arrêter d'avoir des enfants, le manque de fiabilité des moyens contraceptifs existants les faisaient envisager l'avenir avec un certain fatalisme, similaire à celui observé parmi les couples anglais constitués dans l'entre-deux-guerres, que Kate Fischer (Fisher, 2006) a étudiés.

Int : « Vous avez donc deux enfants, comment est-ce que vous l'avez contrôlé pour ne pas avoir plus d'enfants ? Est-ce que vous avez dit dès le début que deux enfants et après on s'arrête ? »

Rosmarie : « En fait oui. En fait oui mais si jamais on avait eu un troisième, on l'aurait gardé ».

Confirmant ainsi l'interprétation d'Henri Léridon (1985, p. 522), l'enfant « en trop » aurait ainsi été, en général, accepté en cas d'accident. C'est ce qui apparaît aussi dans le témoignage de Françoise (1941, 2 enfants) :

Int. : « Est-ce que vous avez essayé de planifier vos grossesses ? »

Françoise : « Ah oui ! Le premier était absolument le bienvenu, le deuxième aussi, mais j'avais toujours peur qu'il y ait un troisième ».

Int. : « Ils ont quand même quatre ans d'écart les deux...ça veut dire que vous faisiez attention ou que c'était la vie qui a fait comme ça ? »

Françoise : « C'est la vie qui a fait comme ça... je pense que pendant une année on a fait attention pour que ça ne soit pas trop rapproché, puis après ben... »

Int. : « Et ensuite, vous aviez peur d'un troisième... »

Françoise : « Oui, mais je n'ai jamais pris de pilule, ni d'hormones, c'est quelque chose qui me faisait très peur [...] oui, mais je pense que si ça avait dû arriver, ça serait arrivé... »

En Suisse, la pilule est délivrée sur ordonnance à partir de 1961 mais la crainte de ses effets secondaires, telle qu'exprimée par Françoise, est partagée par nombre de femmes de ces cohortes. Elle reflète les discours publics de l'époque sur le sujet (Rusterholz, 2017) et confirme les coûts psycho-sociaux mis en évidence par Blake et Das Gupta (1975) sur l'apparition de la pilule. Peu de mères de baby-boomers ont donc eu la possibilité de prendre la pilule et parmi celle-ci la majorité n'a pu y avoir accès durant l'ensemble de la vie féconde.

Parmi les femmes au parcours familial type que nous retrouvons dans le sous-échantillon qualitatif, la moitié n'a eu recours à aucune technique contraceptive ou de planification, ou uniquement à des méthodes dites naturelles⁹⁶ (tab. 6.9). Quant à la seconde moitié, elle a pu accéder à des moyens dits efficaces. Les options utilisées ont donc été variées, mais les femmes ont eu bien souvent recours à des solutions efficaces lorsque le couple avait décidé de ne plus avoir d'enfant supplémentaire (et que les

96 La nuance entre le recours à aucune contraception et des méthodes naturelles est toutefois à relativiser ; les méthodes naturelles pouvant s'apparenter à l'absence de contrôle dans l'esprit des répondantes par opposition aux méthodes dites « modernes ».

croyances ne s'instituaient pas comme une barrière). Ce constat rejoint celui de Rusterholz (2017).

Tab. 6.9: Modalités de contrôle des naissances utilisées par les femmes aux trajectoires familiales « type » et présentes dans le volet qualitatif

Méthodes naturelles (Ogino-Knaus, coït interrompu, températures, aménorrhée de lactation, abstinence)	Françoise, Rosa, Anna, Ursula, Carmen, Carla
Préservatifs	Rosmarie, Elisabeth
Pessaires	Janine
Stérilet	Jacqueline
Pilule	Monique, Jeanne
Opération d'un des conjoints (hystérectomie, ligature des trompes, vasectomie)	Yvette, Hedwig
Aucune contraception	Simone, Marguerite, Maria

6.6 Les trajectoires professionnelles

Parmi les épouses aux trajectoires familiales « type », 76.6% (n = 776) exerçaient une activité au moins jusqu'à l'année précédant leur mariage⁹⁷. Parmi ces femmes actives, trois groupes se distinguent dans la suite de leur parcours : 34% ont interrompu cette période d'activité la même année que leur union, 34% sont restées continuellement sur le marché de l'emploi et 32% ont arrêté leur emploi après s'être mariées. Nous nous concentrons dans un premier temps sur celles au parcours le plus conservateur, soit les femmes qui ont quitté une activité la même année que leur mariage, puis, nous nous pencherons dans un second temps, sur les éventuelles reprises d'emploi durant la vie maritale.

97 Les 24.4% restant se répartissent de la façon suivante : 4.9% ne sont jamais entrées en activité entre 17 et 49 ans, 8.6% se sont mariées avant leur premier emploi, 4.3% ont débuté leur vie active la même année que leur mariage et enfin, 5.5% ont interrompu une période d'activité avant leur mariage (l'année précédente ou plus tôt).

6.6.1 Interruption d'activité la même année que le premier mariage

Le tab. 6.10 révèle quels facteurs ont pu exercer une influence sur une interruption de la vie active la même année que la mise en union. Premièrement, plus la durée de la période d'emploi observée est longue, plus les chances de quitter ce dernier au moment du mariage sont importantes. Ce résultat laisse penser que l'investissement dans un emploi n'est que temporaire et que la durée de cette expérience n'est pas synonyme d'investissement dans une carrière professionnelle continue. D'ailleurs, ce résultat est également à rapprocher du niveau d'instruction. Une entrée précoce sur le marché de l'emploi étant la plupart du temps associée à un faible niveau de formation et par extension, à l'occupation d'emplois non-qualifiés et peu épanouissants. Dans ce cadre, le coût d'opportunité de quitter cette activité pour fonder une famille aurait été faible pour ces dernières.

Toujours d'un point de vue temporel, les femmes âgées de 25–29 ans, soit la tranche d'âge qui a été la plus à même de se marier, ont également eu plus de chance de sortir du marché du travail au moment de leur union. Au vu de ces résultats, celles qui se sont écartées des âges prédominants au mariage sont aussi celles qui ont moins « suivi » le parcours d'activité traditionnel.

Quant aux variables ayant trait à la socialisation et aux opinions des répondantes, les femmes qui ont grandi dans une fratrie et les plus croyantes se distinguent par des chances accrues d'avoir arrêté de travailler hors du ménage au moment du mariage.

Tab. 6.10: Modèle logistique en temps discret sur la survenance d'une interruption de l'emploi en cours la même année que le premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6
Durée écoulée depuis le début de l'emploi (Réf : 1–2 ans)						
3–4 ans	4.276***	4.277***	4.295***	4.169***	4.207***	4.197***
5–6 ans	7.552***	7.548***	7.649***	6.889***	7.047***	6.996***
≥7 ans	10.426***	10.612***	10.932***	8.706***	9.212***	9.003***
Cohorte (Réf : 1937–1941)						
≤1921		0.935	0.979	0.939	0.843	0.791
1922–1926		1.310	1.397	1.360	1.319	1.167
1927–1931		1.409	1.479*	1.397	1.441*	1.388
1932–1936		1.301	1.359	1.288	1.267	1.197

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6
Formation (Réf : Obligatoire)						
Apprentissage			1.547**	1.446**	1.444**	1.432*
Secondaire sup.			1.409*	1.313	1.256	1.297
Ecole professionnelle sup.			1.319	1.181	1.165	1.173
Université			1.139	0.994	1.021	1.165
Age (Réf : 25–29 ans)						
17–24 ans				0.595***	0.610***	0.590***
≥30 ans				0.589**	0.591**	0.617**
Religion (Réf : Catholique)						
Protestante					1.142	1.144
Autre					1.226	1.328
Clusters enfance (Réf : Rural)						
(Sub)urbain					1.097	1.113
Etranger					0.818	0.816
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)						
1					1.592*	1.606*
2					1.980**	1.989**
≥3					1.637*	1.619*
La place de la femme est au foyer						1.201
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)						
Sans réponse						1.389
Oui-tout à fait						1.519**
Constante	0.008***	0.007***	0.005***	0.009***	0.005***	0.004***
R2 de Nagelkerke	0.066	0.069	0.073	0.081	0.087	0.092
Test du rapport de vraisemblance	***	n.s.	n.s.	***	n.s.	**
BIC	1815	1831	1846	1845	1873	1882
Nombre d'individus (personnes-périodes)	695 (5229)					

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

6.6.2 Reprise d'emploi après une interruption survenue durant la période maritale

Les résultats sur la reprise d'activité dans le mariage (tab. 6.11) dévoilent tout d'abord un certain nombre d'antagonismes par rapport à l'analyse précédente. Ils montrent un effet significatif joué par la cohorte de naissance. Les anciennes cohortes (≤ 1931) ont ainsi eu de plus faibles propensions à retourner sur le marché du travail. D'un point de vue temporel

ensuite, il n'y a dans ce cas-ci pas d'impact de la durée de l'arrêt, ni de l'âge au premier mariage.

Les facteurs ayant trait aux événements familiaux pèsent par contre de manière importante sur un retour en activité des épouses. L'âge du cadet a ainsi influé sur la trajectoire professionnelle de ces femmes puisque la présence dans le ménage d'un enfant de moins de 7 ans (ce qui correspond approximativement à l'âge de l'entrée à l'école primaire) a constitué un frein au retour en emploi. Au contraire, les femmes dont la trajectoire matrimoniale a été marquée par une rupture (veuvage ou divorce) ont été plus à même (ou vraisemblablement, plus contraintes) de reprendre une activité. L'introduction de cette variable à partir du modèle 6 capte en outre la significativité de l'effet positif associé au fait d'avoir un enfant cadet âgé de plus de 12 ans. L'impact d'une rupture sur une reprise d'emploi est ainsi plus important pour des mères dont les enfants ont achevé l'école primaire. Ceci souligne le caractère nécessaire d'un retour en activité induit par une rupture. D'un point de vue socioculturel, les protestantes ont été plus à même d'effectuer un retour en emploi, ce qui souligne à nouveau le caractère moins conservateur de cette doctrine. Dans le même ordre d'idée, les femmes dont l'interruption d'emploi observée est survenue la même année que leur mariage, soit une transition correspondant au parcours traditionnel conservateur, ont été les moins susceptibles de retourner sur le marché du travail. A l'inverse, les femmes au diplôme universitaire présentent des propensions marquées de reprise, contrairement aux autres niveaux de formation qui laisse supposer qu'elles ont voulu valoriser à nouveau leur capital humain une fois leur famille constituée.

Les témoignages du volet qualitatif montrent que nombre de femmes qui ont interrompu, définitivement ou non, leur activité durant la constitution de leur famille invoquent le bien-être de leurs enfants pour motiver cette trajectoire :

« Après avec les enfants ça a été une réussite, parce que encore maintenant ils viennent toujours me trouver et ils me disent « maman, on a été des enfants heureux ». Parce qu'il y avait beaucoup d'amour, oui, moi je n'ai jamais été travaillé dehors, ni aux vignes, ni rien, je me suis occupée que des enfants, alors ils ont eu tout l'amour qu'il fallait. Parce qu'il y a des dames qui ont dû beaucoup plus travailler que moi, elles ont dû aller à la vigne, elles avaient le bétail » (Simone, 1929, 5 enfants).

Ce type de discours reflète les modèles de parentalité diffusés dans l'espace public à l'époque en faveur d'un investissement parental de plus en plus important, et qui impliquait une présence maternelle dévouée (Rusterholz, 2017). Certaines mères de famille qui ont repris une activité dans un objectif d'épanouissement personnel, se sentent ainsi obligées de préciser que cela ne s'est pas fait au détriment du bien-être de leurs enfants :

« Moi je voulais travailler. Je voulais travailler, alors les premières années, à l'époque si le mari ne donnait pas l'aval, on ne pouvait pas signer un contrat, on ne pouvait pas faire quoique ce soit, je crois que on ne pouvait même pas avoir un compte en banque privé. Mais moi j'ai eu quelqu'un qui était très... je ne sais pas comment on peut appeler ça... qui était très libéral ou permissif... quand le besoin s'est fait sentir de travailler, moi j'ai pu le faire et après, Valérie avait 9 ans et le premier 13 ans, j'ai pris la gérance d'une épicerie dans un camping. [...] Et j'ai toujours été là pour les devoirs de mes enfants et tout ça, c'était l'idéal » (Françoise, 1941, 2 enfants).

Ou encore :

« [...] j'avais envie de faire autre chose vous voyez, mais les enfants étaient plus grands. Mais quand ils sont tout petits, j'aurais pas eu l'idée de les mettre à la crèche, d'aller faire j'sais pas trop quoi, vous voyez, j'aurais pas eu l'idée. Du reste quand mon fils a eu ses deux filles, euh ma belle-fille a toujours travaillé à plein temps [...] et à trois mois, trois mois à la crèche... Alors moi ça me... [rire] Moi ça me, ouai ouuh je disais rien, bah évidemment que j'disais rien, mais ça me faisait quand même quelque chose. Mais ça s'est très bien passé » (Janine, 1935, 2 enfants).

La réticence exprimée par Janine au sujet des crèches est d'ailleurs le reflet d'une grande partie de l'opinion publique au sujet des infrastructures de garde de la petite-enfance⁹⁸. Si elles sont apparues à la fin du 19^e siècle dans les zones urbaines de Suisse, tout comme d'autres pays européens, elles ont été créées dans un objectif philanthropique de lutte contre l'indigence. Elles étaient destinées aux enfants des familles d'ouvriers dont la mère est contrainte de travailler pour la survie économique du ménage (Schärer & Zottos, 2014). Cette « nécessité sociale » a été la justification de leur développement (somme toute relatif, puisque les places restaient limitées) durant la première moitié du 20^e siècle (Rusterholz, 2017; Schärer &

98 Ce terme se référant à tout établissement gardant des enfants en âge préscolaire, soit les crèches, les pouponnières, les garderies et les jardins d'enfants.

Zottos, 2014). Puis, l'évolution de la psychanalyse et de la pédopsychiatrie au sujet de la santé psychique des enfants ont contribué à véhiculer une image négative de telles infrastructures de garde. L'apparition de travaux sur l'attachement entre la mère et le petit enfant ainsi que les carences affectives pouvant résulter de leur séparation a mis à mal l'éducation collective et, par extension, les mères confiant leurs enfants à des tiers étaient jugées négligentes. La perception des infrastructures de garde, largement relayée par les médias de l'époque, est donc un pis-aller, une solution de secours pour des mères qui n'avaient vraiment pas d'autre choix que de travailler. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que les objectifs de ces établissements ont évolué vers des visées pédagogiques et de socialisation à la vie en groupe et que le public cible s'est élargi (Schärer & Zottos, 2014). La grande majorité des cohortes étudiées ici n'ont pas pu recourir à ces modalités de garde, que ce soit par leur nombre restreint, leur localisation ou en raison du qu'en dira-t-on qu'une telle démarche pouvait susciter. Ce n'est donc pas étonnant de constater dans les résultats que l'âge du cadet est un facteur discriminant pour les reprises d'activité.

Tab. 6.11: Modèle de régression en temps discret sur la survenance d'une reprise d'emploi après le premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7	modèle8	modèle9
Durée écoulée depuis l'arrêt (Réf : 0-5 ans)									
6-10 ans	0.881	0.886	0.931	0.931	0.848	0.876	0.869	0.872	0.913
11-15 ans	1.083	1.114	1.182	1.182	0.757	0.813	0.831	0.833	0.932
≥ 16 ans	0.886	0.934	1.018	1.020	0.434***	0.525**	0.552**	0.545**	0.665
Cohorte (Réf : 1937-1941)									
≤1921		0.698	0.707	0.69	0.706	0.657*	0.576**	0.547**	0.559***
1922-1926		0.398***	0.361***	0.357***	0.385***	0.370***	0.324***	0.307***	0.319***
1927-1931		0.537***	0.551***	0.541***	0.532***	0.561***	0.512***	0.492***	0.496***
1932-1936		1.040	0.965	0.952	0.973	0.838	0.820	0.794	0.766
Formation (Réf : Obligatoire)									
Apprentissage			1.006	0.998	1.024	1.056	0.948	0.93	0.946
Secondaire sup.			1.062	1.055	1.079	1.084	0.991	0.983	1.013
Ecole professionnelle sup.			1.839***	1.794***	1.735**	1.508*	1.309	1.308	1.316
Université			5.703***	5.549***	5.500***	5.055***	4.592***	4.807***	5.154***
Age au premier mariage (Réf : 25-29 ans)									
17-24 ans				0.925	0.880	0.930	0.890	0.889	0.878
≥ 30 ans				0.936	0.909	1.033	0.959	0.949	0.943
Age du cadet (Réf : 7-12 ans)									
0-6 ans					0.492***	0.603**	0.610**	0.601**	0.661**
≥ 13 ans					1.574**	1.283	1.285	1.302	1.218
pas (encore) d'enfant					0.557*	0.661	0.649	0.646	0.760

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7	modèle8	modèle9
Statut matrimonial : veuve ou divorcée						7.589***	7.361***	7.294***	7.451***
Religion									
(Réf : Catholique)									
Protestante							1.461**	1.483**	1.466**
Autre							0.981	1.015	1.059
Clusters enfance (Réf : Rural)									
(Sub)urbain							1.367*	1.386*	1.322
Etranger							1.365*	1.374*	1.367*
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)									
1							1.044	1.078	1.072
2							1.240	1.261	1.244
≥ 3							1.139	1.149	1.161
La place de la femme est au foyer								1.000	1.031
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)									
Sans réponse								1.168	1.194
Oui-tout à fait								1.227	1.233
Avait stoppé une activité l'année du mariage									0.688***
Constante	0.030***	0.039***	0.033***	0.033***	0.029***	0.030***	0.022***	0.019***	0.025***
R2 de Nagelkerke	0.001	0.016	0.029	0.029	0.040	0.066	0.073	0.074	0.077
Test du rapport de vraisemblance	n.s.	***	***	n.s.	***	***	*	n.s.	***
BIC	2208	2200	2198	2209	2204	2157	2189	2204	2202
Nombre d'individus (personnes-périodes)	513 (8674)								

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

6.7 Conclusion du chapitre

La diversité des trajectoires familiales et professionnelles empruntées par les épouses durant le baby-boom se traduit en des interrelations variées qui démontrent sans fard l'hétérogénéité des parcours de vie, malgré la prééminence de la vie maritale. Les liens entre fécondité et activité se sont donc exprimés de manière diversifiée, mais non aléatoire pour autant, les caractéristiques des femmes renvoyant à des opportunités et contraintes qui ont affecté leur vie.

L'ensemble des analyses sur les étapes de la constitution familiale « type » montre plus précisément que chacune de ses transitions a été influencée par des facteurs différents. En effet, seules trois variables ont un impact constant : ce sont celles d'opinion, dont l'effet n'est en fait jamais significatif, et le statut d'activité sur le marché de l'emploi qui révèle un impact positif de l'inactivité sur la fécondité, réaffirmant ainsi les tensions entre les sphères familiale et professionnelle.

L'impact du niveau de formation, second facteur socioéconomique compris dans les analyses, éclaire de manière plus détaillée cette incompatibilité des sphères de vie. Si graduellement le risque d'entrée en union diminue au fil de l'augmentation des niveaux d'éducation, l'influence de ce facteur varie ensuite dans la constitution de la descendance. Aucune distinction significative selon le diplômes n'apparaît quant à la survenue d'une première et d'une troisième naissance, alors que ce sont les femmes aux niveaux d'instruction les plus élevés qui ont été les plus à mêmes d'avoir un second enfant. Cependant, comme nous l'avons mis en évidence cet impact est dû à l'effet médiateur induit par la taille de leur fratrie, qui est réduite parmi les plus diplômées. Ces différents résultats sont à rapprocher des recherches de Fabienne Daguët (2000) qui a mis en évidence un certain rattrapage de la fécondité des femmes françaises ayant une formation avancée, une fois qu'elles deviennent mères. Leur niveau d'éducation élevé a donc joué un rôle de sélection postposant l'entrée en union formelle, synonyme d'accès à la maternité, et non pour l'agrandissement de la descendance.

En ce qui concerne la cohorte de naissance, son influence sur la transition au mariage confirme les évolutions constatées au niveau national et international sur la survenue d'un mariage-boom, les femmes se mariant davantage et plus rapidement au fil des cohortes. Son impact sur

les transitions fécondes souligne en outre la diffusion de la transition à la parentalité et au second enfant au sein de l'ensemble des cohortes. L'homogénéité générationnelle que nous avons constaté dans l'arbre de séquence du chapitre 5 est ainsi réaffirmée : l'ensemble des cohortes de femmes mariées a participé à la réalisation progressive du modèle familial à deux enfants qui s'est mis en place durant le baby-boom suisse⁹⁹. Les femmes nées durant les années 1920 sont la seule exception ; elles ont été plus enclines à aller au-delà, alors que des logiques d'arrêt après la seconde naissance deviennent de plus en plus répandues à partir des cohortes nées durant les années 1930, à l'instar des évolutions nationales vues au chapitre 3.

Enfin, les résultats ont fait ressortir que les étapes de la constitution de la famille se sont produites dans un intervalle de temps relativement court. La transition à la conjugalité et celle à la parentalité se sont enchaînées et participent bien d'un même projet, à l'instar des témoignages que nous avons pu analyser dans le chapitre 5 et de ceux que l'étude de Caroline Rusterholz (2017) sur les cantons de Fribourg et Vaud a également mis en évidence : la maternité constitue pour la majorité des femmes interrogées l'aboutissement normal et non questionné du mariage. Les naissances suivantes sont également rapprochées puisque le risque de connaître une naissance supplémentaire est plus important dans les deux à trois années (dans le cas du deuxième enfant) et dans les deux à quatre années (dans le cas du troisième enfant) qui suivent la parité précédente. Par ailleurs, l'influence de la durée du mariage sur la transition au troisième enfant est révélatrice de cet enchaînement des événements familiaux. Durant le baby-boom, les familles se sont donc constituées très rapidement, durant les premières années d'union. Ces résultats confirment à nouveau les évolutions nationales mises en évidence dans le chapitre 3 en montrant la mise en place par les couples de logiques d'arrêt. Ce constat est également appuyé par l'impact de l'âge dans chacune des analyses, plus particulièrement le fait

99 D'ailleurs, l'introduction d'une interaction entre le niveau de formation et la cohorte de naissance dans les derniers modèles de chacune des quatre analyses, n'indique aucun résultat probant quant à un effet de l'éducation différencié en fonction des cohortes. L'hypothèse posée par certains auteurs (Sandström, 2014 ; Van Bavel, 2014) d'un amenuisement du lien négatif entre fécondité et instruction au fil des cohortes de mères des baby-boomers (chapitre 3) est donc à nouveau réfutée dans le cas suisse.

que les secondes et troisièmes naissances aient été plus à mêmes de survenir lorsque la mère était âgée de moins de 35 ans.

Cette logique de constitution de la descendance en début de vie conjugale plaide ainsi pour l'existence d'une volonté des couples de contrôler leur descendance. Néanmoins, la disponibilité, somme toute relative, des moyens contraceptifs durant la vie féconde de ces femmes, couplée aux tabous entourant le contrôle des naissances, remet en question l'existence d'une rationalité féconde. Dans un contexte où le processus de légitimation sociale de la contraception n'était encore qu'à ses balbutiements, les témoignages issus du volet qualitatif ont montré qu'à bien des égards, les grossesses étaient encore largement envisagées avec un certain fatalisme. Toutefois, même si des accidents pouvaient survenir dans des groupes aux croyances plus conservatrices¹⁰⁰, de nombreuses femmes ont effectivement cherché à planifier leurs naissances au sein du mariage.

Par ailleurs, le respect de la trajectoire familiale « type » n'a pas toujours, ni définitivement, exclu les épouses d'une trajectoire professionnelle. Néanmoins, pour celles qui ont repris un emploi durant leur vie maritale, des facteurs familiaux ont cadré ce retour en activité. En effet, deux logiques principales entourant les reprises d'emploi se dessinent. La première a trait aux ruptures conjugales qui ont réorienté les trajectoires féminines « par nécessité », puisque de telles circonstances rendaient la réalisation de l'idéal domestique difficilement atteignable. Alors que la seconde renvoie au respect des normes parentales (dont l'opinion publique au sujet des infrastructures de garde de la petite-enfance en est l'un des reflets), puisque les mères de familles nombreuses ont moins souvent accompli ce retour en emploi et que celles dont les aspirations professionnelles se sont fait ressentir se sont assurées de ne pas le faire au détriment du bien-être de leurs enfants.

100 Comme nous l'avons souligné, les croyances (catholiques) pouvant s'instituer directement comme une barrière envers le recours à certains moyens de contraception ou dans l'accès aux informations relatives à leur existence.